



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général - DRH

Facilitateur de vos transitions

#CMVRH



Offre de formation du CMVRH

09/01/2024

<https://www.cmvrh.developpement-durable.gouv.fr/>

Secrétariat général - DRH
Arche Sud
92055 La Défense Cedex
N° de téléphone: 01 40 81 21 22

Sommaire

Réglementation, politique, technique et qualité de la construction.....	p. 4
Bâtiment durable	p. 4
Gestion des milieux et biodiversité	p. 5
Connaissance et préservation de la biodiversité	p. 5
Infrastructures.....	p. 6
Gestion et exploitation du réseau routier national	p. 6
Informatique - Réseaux - Géomatique	p. 7
Géomatique - Information géographique.....	p. 7
Juridique et contentieux.....	p. 8
Contentieux	p. 8
Réglementation, élaboration de la norme, procédures, SIJ	p. 8
Préparation aux Examens et Concours.....	p. 9
PEC Catégories C	p. 9
PEC - Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)	p. 9
PEC - offre complémentaire	p. 10
Ressources humaines-Management- Politiques sociales et prévention	p. 11
Management, conduite de projets, animation de réseaux.....	p. 11
Hygiène - Sécurité - Prévention.....	p. 17
Professionalisation des agents du CMVRH.....	p. 21
Modernisation de l'Action Publique, posture et positionnement.....	p. 21
Risques-Nuisances-Santé publique	p. 22
Hydrométrie	p. 22
Risques naturels.....	p. 22
Transports	p. 23
Contrôle des transports terrestres	p. 23
Urbanisme, aménagement et territoire	p. 24
Aménagement durable, territoires et villes durables	p. 24

Écouter, accompagner, développer les compétences

Le CMVRH, Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines, met à disposition son offre de formation.

Alimentée et mise à jour quotidiennement, elle est constituée de l'ensemble des formations mises en oeuvre par les CVRH répartis sur le territoire national.

Offre de formation du CMVRH éditée le 09/01/2024 sous la forme d'un Catalogue

Pour :

- le CVRH de Rouen,

Sur tous les thèmes,

pour tous les parcours et DU,

Et sur toutes les périodes.

CRC : Accessibilité des bâtiments d'habitation neufs

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-276-1

CVRH de Rouen



Objectifs

À l'issue de la formation, les agents devront, concernant la rubrique accessibilité des bâtiments neufs d'habitation : connaître les enjeux, les principes et le contenu de la réglementation, être capable de définir et préparer un CRC, être capable d'analyser un dossier, connaître le déroulé type d'un CRC, savoir saisir un contrôle dans l'outil national Salicorn, savoir rédiger un rapport de visite et un procès verbal d'infraction, connaître les personnes ressource et les outils à disposition des contrôleurs, être capable d'aider à définir la politique locale de contrôle.

Cible

Cette formation s'adresse :
aux contrôleurs et futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), qu'ils exercent au sein du Cerema ou dans d'autres services, déjà ou nouvellement affectés aux tâches de contrôle des règles de sécurité (DREAL, DDT(M), DEAL).
aux personnes nouvellement affectées aux tâches de contrôle sur justificatifs ou sur dossiers du respect des règles d'accessibilité.
Les stagiaires auront acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment, ainsi que les connaissances sur le fonctionnement et les fondements juridiques du CRC. Ils auront utilement pris connaissance du décret et de l'arrêté du 24 décembre 2015.

Planification

Du 30/01/2024 matin au 01/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation Accessibilité Outre-Mer - Actualités réglementaires et sensibilisation aux procédures de contrôle

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-4335-1

CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 29/01/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (DEAL Guadeloupe)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-2670-7

CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA. A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :

- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires... ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.

Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :

- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Semaine 15 (Du 08/04/2024 au 12/04/2024) (CVRH de Rouen)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-1285-7

CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Semaine 03 (Du 15/01/2024 au 19/01/2024) (LE GRAND QUEVILLY)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-1285-8

CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Semaine 07 (Du 12/02/2024 au 16/02/2024) (LE GRAND QUEVILLY)

Administrer des données avec PostgreSQL/PostGIS (FOAD)

Durée : 15.0 jour(s)

Session n° 24-69-1

CVRH de Rouen



Objectifs

Fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation et à l'exploitation d'un serveur PostgreSQL/PostGIS.

- les concepts de base de PostgreSQL/PostGIS : bases, schémas, tables, types de données
- la connexion aux bases distantes et les clients de connexion
- la gestion des droits
- la sauvegarde et la restauration
- la maintenance des bases
- la gestion des bases, des schémas et des tables
- l'import et l'export de données
- le langage de définition de données et quelques compléments de SQL
- les fonctions et triggers, les formulaires, les vues systèmes

Le dernier module de la formation s'attache à recenser les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans son service.

Cible

Cette formation est principalement destinée aux gestionnaires de données des pôles géomatiques des services du MTE et du MAA, ainsi qu'aux chargés d'études métier, qui doivent installer et/ou exploiter des bases de données géographiques. Il est précisé qu'elle ne s'adresse pas aux personnes désirant se former à l'utilisation des fichiers fonciers pour lesquels il existe une formation spécifique.

Cette formation n'est pas une formation à l'usage de SQL pour exploiter des données en base, mais s'adresse aux personnes devant administrer des bases de données.

Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade"

Planification

Du 11/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (FOAD)

Expression orale dans la défense des intérêts de l'État devant les tribunaux

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-20-1

CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif général est de permettre aux agents intervenant à l'oral devant les juridictions de défendre au mieux les intérêts de l'État en maîtrisant les conditions du débat oral dans le contexte judiciaire.

Cible

Agents des METE et MCTRCT amenés à intervenir oralement à l'audience pour défendre les intérêts de l'État.

Planification

2nd semestre 2024

Réglementation, élaboration de la norme, procédures, SIJ

Sécurisation des actes administratifs

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-1016-3

CVRH de Rouen

Objectifs

Connaitre les principes de droit régissant l'action administrative

Respecter les normes juridiques

Acquérir les règles d'élaboration et de rédaction des décisions administratives réglementaires et individuelles

Cible

Tout agent désireux de connaître et comprendre les fondements du droit administratif ainsi que les règles régissant l'organisation de l'action de l'administration.

Cible prioritaire : agents ayant en charge l'élaboration d'actes administratifs

Planification

2nd semestre 2024

Réglementation de la commande publique - actualités

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-2964-1

CVRH de Rouen

Objectifs

- appréhender les évolutions de la réglementation nationale relative aux marchés publics ;

- identifier les récentes décisions judiciaires nationales et européennes et leur impact pratique ;

- mesurer les derniers apports de la doctrine administrative.

Cible

Agents chargés de la préparation, de la passation, de la gestion et du contrôle des marchés.

Pré requis : Avoir une expérience de l'achat public et une bonne connaissance de la réglementation des marchés publics

Planification

1er semestre 2024

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3731-6

CVRH de Rouen



Objectifs

- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible

- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification

Du 12/02/2024 matin au 12/02/2024 après-midi (CVRH ROUEN PRESENTIEL)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3731-7

CVRH de Rouen



Objectifs

- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible

- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification

Du 19/02/2024 matin au 19/02/2024 après-midi (CVRH ROUEN PRESENTIEL)

PEC - Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°

24-3859-31

CVRH de Rouen



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°

24-3859-32

CVRH de Rouen



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°

24-3859-33

CVRH de Rouen



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n°

24-1408-19

CVRH de Rouen



Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 0.0 jour(s)

Session n°
24-1408-20

CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Semaine 23 (Du 03/06/2024 au 07/06/2024) (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-185-5

CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-185-6

CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Semaine 26 (Du 24/06/2024 au 28/06/2024) (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-185-7

CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Semaine 27 (Du 01/07/2024 au 05/07/2024) (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC - offre complémentaire

En route vers les examens et concours

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3902-1

CVRH de Rouen



Objectifs

Savoir quel concours passer
Connaître les espaces numériques dédiés
Découvrir l'offre de formation du CMVRH
Identifier les aides possibles, les points d'étape
Entamer la réflexion sur le projet de carrière

Cible

Tous les agents des MTE/MCTRCT/MM susceptibles d'engager une démarche de concours.

Planification

Du 26/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (distanciel réservé ETST / Dessinateurs)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-5

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).

L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.

Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises, neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...). L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/01/2024 après-midi au 30/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-7

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).

L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.

Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises, neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...). L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 matin (CVRH Rouen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-8

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).

L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.

Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises, neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...). L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 matin (CVRH Rouen)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-1662-2

CVRH de Rouen



Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.

Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.

Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,...).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.

Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 30/01/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)

Session n°

24-4027-16

CVRH de Rouen

Objectifs

S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.

Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.

Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible

Managers

Planification

Du 05/12/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (DISTANCIEL)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4343-18

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).

L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.

Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises, neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...). L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 10/01/2024 matin au 10/01/2024 matin (Schoelcher)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4343-19

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).

L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.

Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises, neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...). L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/02/2024 matin au 28/02/2024 après-midi (Schoelcher)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4343-20

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).

L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.

Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises, neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...). L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 matin (Saint-Denis)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4344-11

CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4344-12

CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/03/2024 après-midi au 12/03/2024 après-midi (CVRH Rouen)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 18.0 jour(s)

Session n°

24-2244-21

CVRH de Rouen

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.

Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.

Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources...).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).

Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Cvrh de Rouen - Présentiel)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 0.0 jour(s)

Session n°

24-2244-22

CVRH de Rouen

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.

Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.

Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources...).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).

Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 01/10/2024 après-midi (cvrh distanciel)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 0.0 jour(s)

Session n°

24-2244-23

CVRH de Rouen

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.

Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.

Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources...).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).

Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Octobre 2024 (cvrh distanciel)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4343-22

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).

L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.

Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises, neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...). L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/03/2024 matin au 01/03/2024 matin (Saint-Denis)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4344-17

CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 19/03/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n°

24-4344-18

CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau, chef de bureau adjoint en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN; tous cadres de l'IGEDD et des MIGT.

Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (CVRH Rouen)

De la définition du profil recherché à l'intégration des candidats (managers recruteurs)

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4506-4

CVRH de Rouen



Objectifs

- Appréhender les enjeux d'un recrutement et ses étapes
- Identifier les besoins (poste et profil) et définir les compétences attendues
- Rédiger une annonce efficace et attractive
- Sourcer et présélectionner les candidats
- Mener un entretien de recrutement efficace
- Intégrer les nouveaux collaborateurs

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 30/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

De la définition du profil recherché à l'intégration des candidats (managers recruteurs)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4506-5

CVRH de Rouen



Objectifs

- Appréhender les enjeux d'un recrutement et ses étapes
- Identifier les besoins (poste et profil) et définir les compétences attendues
- Rédiger une annonce efficace et attractive
- Sourcer et présélectionner les candidats
- Mener un entretien de recrutement efficace
- Intégrer les nouveaux collaborateurs

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 30/01/2024 après-midi au 30/01/2024 après-midi (Distanciel)

Hygiène - Sécurité - Prévention

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2291-3

CVRH de Rouen

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2291-4

CVRH de Rouen



Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)

Session n° 24-2291-5

CVRH de Rouen



Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 22/01/2024 matin au 23/01/2024 après-midi (DDTM 76 61 route du Vallon BP223 76203 DIEPPE CEDEX)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-2292-3

CVRH de Rouen



Objectifs

Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-2292-4

CVRH de Rouen



Objectifs

Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Module BR de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-160-1

CVRH de Rouen



Objectifs

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux épreuves pourront être habilités au module BR par leur responsable d'établissement.

Cible

Agents à habilitier selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 15/01/2024 matin au 17/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-2292-5

CVRH de Rouen



Objectifs

Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-166-4

CVRH de Rouen



Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 19/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation aux risques psychosociaux des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-162-3

CVRH de Rouen



Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Module BO de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-157-2

CVRH de Rouen



Objectifs

- A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de:
- ? Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
 - ? Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
 - ? Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - ? Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - ? Décrire le principe d'une habilitation.
 - ? Donner la définition des symboles d'habilitation.
 - ? Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
 - ? Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - ? Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - ? Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
 - ? Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - ? Nommer les acteurs concernés par les travaux
 - ? Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
 - ? Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
 - ? Identifier les limites et les zones d'environnement.
 - ? Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
 - ? Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
 - ? S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
 - ? Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Cible

Agents à habilitier selon la norme NFC 18-510

Planification

1er semestre 2024 (DREAL de CAEN Salle Honfleur)

Module BO de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-157-3

CVRH de Rouen



Objectifs

- A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de:
- ? Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
 - ? Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
 - ? Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - ? Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - ? Décrire le principe d'une habilitation.
 - ? Donner la définition des symboles d'habilitation.
 - ? Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
 - ? Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - ? Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - ? Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
 - ? Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - ? Nommer les acteurs concernés par les travaux
 - ? Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
 - ? Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
 - ? Identifier les limites et les zones d'environnement.
 - ? Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
 - ? Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
 - ? S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
 - ? Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Cible

Agents à habilitier selon la norme NFC 18-510

Planification

1er semestre 2024 (CVRH de Rouen)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-166-13

CVRH de Rouen



Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 04/03/2024 matin au 08/03/2024 après-midi (Parc amazonien)

AP/CP Prise de poste des assistants et conseillers prévention

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-139-1

CVRH de Rouen

Objectifs

- Acquérir les connaissances et savoir trouver l'information;
- Appréhender les méthodes et les outils associés;
- Savoir comment identifier les risques professionnels sur la santé et la sécurité des agents;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique de son service (DU);
- Savoir pratiquer l'analyse d'un poste de travail.

Cible

Assistant(e) de prévention/conseiller de prévention nommés récemment.

Planification

2nd semestre 2024

Les fondamentaux de l'entretien à l'agent MODULE 1

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-1165-1

CVRH de Rouen



Objectifs

- connaissance de l'environnement des conseillers
- appropriation de la notion de compétences
- appropriation des techniques de communication
- repérage des faits marquants du parcours professionnel
- analyse du parcours professionnel

Cible

- les conseillers/conseillères en ressources humaines, les conseillers / conseillères mobilité carrière des CVRH
 - les chargés de mission encadrement
- Cette formation s'adresse cependant de façon prioritaire aux agents exerçant des missions de conseil à l'agent en poste depuis au moins 3 à 6 mois.
Il est recommandé de suivre les deux modules de la formation « Tronc commun » qui constituent la formation « Prise de poste » des conseillers mobilité carrière.

Planification

Du 15/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Les fondamentaux de l'entretien à l'agent MODULE 2: analyse de pratique, participation au collectif et échange avec les professionnels

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-2109-1

CVRH de Rouen



Objectifs

- savoir se positionner en tant que conseiller
- savoir analyser sa pratique

Cible

Conseillers RH et au services CMVRH, chargés de mission encadrement et conseillers recrutement DRH, consultants SPES

Planification

Du 06/02/2024 matin au 09/02/2024 matin (CVRH de Rouen)

Modernisation de l'Action Publique, posture et positionnement

Posture régaliennne - conduite, accompagnement de projet et conseil dans les territoires

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-209-1

CVRH de Rouen



Objectifs

- être en capacité de se situer dans le projet en fonction de sa mission, du contexte, du rôle attendu et des partenaires et d'identifier ses marges de manœuvre
- découvrir ses modes de communication naturelle et spontanée
- connaître les règles de base de la communication interpersonnelle (écoute active, affirmation et maîtrise de soi, hauteur de vue, négociation et médiation)
- disposer d'outils permettant d'adapter sa posture aux situations rencontrées et ses attitudes en fonction du contexte et des acteurs locaux en présence
- acquérir des méthodes pour développer ou améliorer ses capacités de communication, de négociation et de persuasion tant en interne qu'auprès des partenaires

Cible

Chargés de projets, chargés de mission etc.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Cycle de formation en hydrométrie Concentration - Aquareel

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-3289-1

CVRH de Rouen



Objectifs

Se former à l'installation, à l'exploitation et à l'administration de l'outil national de collecte Aquareel. Être capable de former ses collègues à l'utilisation de l'IHM.

Cible

Agents responsables de la collecte dans les SPC/UH - pôle 4 de l'hydrométrie - agents gestionnaires de l'outil de concentration.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (DDTM 30)

Risques naturels

Programme Action de Prévention des Inondations (PAPI 3)

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-3225-1

CVRH de Rouen



Objectifs

comprendre le dispositif institutionnel et réglementaire dans lequel s'inscrivent les PAPI, cerner les objectifs du dispositif, connaître la composition des dossiers (PAPI d'intention et PAPI), conduire le diagnostic, instruire le dossier

Cible

Sont concernés par cette formation, les agents qui contribuent à la mise en oeuvre de la politique de prévention des inondations en DDT(M) et DREAL

Planification

Du 05/02/2024 après-midi au 09/02/2024 après-midi (DISTANCIEL)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4578-2

CVRH de Rouen



Objectifs

Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible

Agents des missions RDI (référénts départementaux inondations) ou RRI

Planification

Du 12/01/2024 matin au 12/01/2024 après-midi (Alençon)

Marchandises dangereuses par route: formation de mise à niveau (1er niveau)

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-3876-2

CVRH de Rouen

Objectifs

Rappeler les règles de base concernant le transport en citerne, en vrac et en colis; Rappeler la responsabilité des divers intervenants dans la chaîne des transports ; Mieux connaître les contrôles et les immobilisations

Cible

Agents chargés du contrôle ayant une pratique limitée du contrôle TMD sur route

Planification

Semaine 22 (Du 27/05/2024 au 31/05/2024) (CVRH de Rouen)

Diplôme Universitaire Transitions et Territoires - Changement climatique, risques et développement durable

Durée : 30.0 jour(s)

Session n° 24-2661-1

CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de cette formation, les agents seront en capacité de :

- Analyser les mutations écologiques, solidaires, socio-économiques et spatiales en matière d'habitat, de mobilité, de transition écologique dans un territoire donné (commune nouvelle, communauté de communes, SCOT, PAYS, etc.),
- Connaître les dispositifs territoriaux innovants (publics et privés),
- Comprendre le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans les économies locales et les outils d'accompagnement au développement de l'ESS,
- Savoir faire un diagnostic de territoire.

Cible

La formation s'adresse aux :

- chargés de mission, chargés d'études, référents territoriaux de l'aménagement,
- agents du MTES et du MCTRCT (Administration centrale , DDT(M), DREAL ...) et des établissements publics rattachés (Voies navigables de France, CEREMA, Agence française de la biodiversité, ...),
- agents des collectivités territoriales et de leurs établissements rattachés.

Prérequis :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 et/ou avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Planification

Du 05/01/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

